

Ce stage permet d'acquérir des repères de gestion, de maîtriser le montage financier d'un projet d'entreprise et d'identifier sa faisabilité pour réussir son propre projet d'installation.

Cette formation concourt à l'acquisition du module 2 de la certification CERTIcrea RS 5244 du réseau Chambre Agriculture France

 3 jours

Compétences

- Connaître toutes les éléments clés de l'étude économique
- Comprendre et chiffrer un EBE, comprendre ses indicateurs de rentabilité
- Chiffrer son Revenu Disponible, quelle analyse en faire?
- Savoir construire un budget de trésorerie
- Identifier les documents comptables d'une exploitation.
- Être autonome et en capacité d'explicitier son projet et les moyens financiers pour le concrétiser

Méthodes pédagogiques

- Travail sur une méthode d'approche prévisionnelle.
- Apport de références et d'outils (tableau des marges brutes à l'EBE).
- Synthèse des appropriations à travers un document de collecte fourni.

Méthodes d'évaluation

- QCM 28 bonnes réponses sur 42
- Etude de cas avec une note de 17,5 minimum sur 25
- Présentation orale avec une note de 31,5 minimum sur 45. Présentation orale avec une note de 31,5 minimum sur 45

Public

Porteurs de projet d'installation du département de l'Yonne.
Titulaires d'un PPP. Personnes engagées en CERTIcrea

Pré-requis

Aucun



Pour les personnes handicapées, en cas d'adaptations spécifiques pour la réalisation de la formation contacter le centre au 03-86-94-28-48.



Maîtriser les CHIFFRES CLÉS de son étude économique

CERTICREA 

Programme

- Comprendre l'utilité de l'Excédent brut d'exploitation
- Evaluer la rentabilité de son projet en mobilisant des indicateurs technico économiques
- Comprendre les besoins en investissement et comment les financer
- Analyser la viabilité du projet en calculant son revenu disponible
- Organiser et gérer l'activité de l'Exploitation
- Comprendre l'enjeu de la trésorerie
- Partager le retour sur expérience d'un jeune agriculteur récemment installé



Intervenant(e)s

Cyrille FOURNIER, Elodie AUDOIN

conseillers d'entreprise à la Chambre d'agriculture



Informations pratiques

Dates: 8/14/18 03.2024 et 3/6/13 06.2024

Lieu : Auxerre

Horaires : 9h00 – 17h30

Responsable de stage : Cyrille FOURNIER

Conseillère d'entreprise, Chambre d'agriculture de l'Yonne Tél : 03 86 94 22.10
f.fournier@yonne.chambagri.fr



Modalités d'inscription

Nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint par retour de mail ou de courrier rapidement

Participation financière : (Repas à la charge du participant)

✓ **PPP : financement selon situation à l'entrée en stage**

✓ **Non contributeur VIVEA : 850 €**

En tant que chef d'exploitation (au Régime Réel d'Imposition), vous pouvez, bénéficier du crédit d'impôt plafonné à 40 heures de formation par année civile et par entreprise, multiplié par le taux horaire du SMI (selon le taux en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé). Ce montant est doublé pour les TPE de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires, ou le bilan, est inférieur à 2 M€.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/credit-impot-formation-dirigeants-chef-entreprise#>
Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue de la formation.